

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter une carrière au lieu-dit " Tiaré " sur la commune de PAÏTA, par la société LUXXIO NC, est prolongée jusqu'au vendredi 4 octobre 2024 à 14h30.

Le siège de l'enquête est fixé à la Mairie de PAÏTA.

Madame Catherine CHAMPOUSSIN est nommée commissaire-enquêtrice.

La commissaire-enquêtrice assurera la dernière permanence à la Mairie de Païta, à la date suivante :

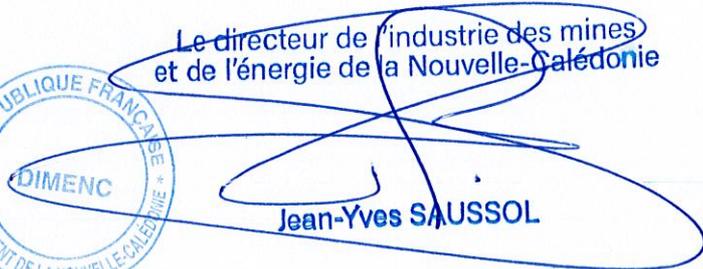
- **Mardi 1er octobre 2024 de 11h00 à 14h00**

Pour la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier les jours ouvrés :

- à la mairie de PAÏTA (Tél. : 35.21.11) – Rue de la mairie, 98890 PAÏTA ;
- du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 15h00.

Il peut déposer ses observations écrites sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de PAÏTA ou par lettre simple ou recommandée, adressée à la commissaire enquêtrice ou à la Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de la Nouvelle-Calédonie – Service mines et carrières – BP M2 – 98849 NOUMÉA CEDEX. Conformément à l'article 130-9 du code de l'environnement en province Sud, l'étude d'impact est mise à disposition du public sur le site internet provincial (<http://www.province-sud.nc> - Onglet "AGIR", rubrique "Les consultations publiques"), pendant toute la durée de l'enquête. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête publique sont communiquées à la commissaire-enquêtrice.

Le directeur de l'industrie des mines
et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie



Jean-Yves SAUSSOL

